L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Journal du Matin. Bureau du Journal, 66 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 17 OCTOBRE 1883.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 octobre, 1883.
Temps assez chaud, venant du Sud, temps pluvieux ordinairement en hiver.

Température du 16 octobre 1883
Thermomètre de U. Brandt, Opticien, 14 rue de Chartres.

6 heures du matin	Fahrenheit 67	Centigrade 19
Midi	78	26
3 P. M.	82	28
6 P. M.	80	27

Mardi, 16 octobre 1883, 3 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	53	Louisville, Ky	56
Augusta, Ga	56	Memphis, Tenn	57
Galveston, Tex	69	Mobile, Ala	63
Cairo, Ill	60	Montgomery, Ala	71
Chattanooga, Tenn	57	Nashville, Tenn	58
Cincinnati, O	56	New Orleans, La	82
Davenport, Iowa	54	Omaha, Neb	57
Dubuque, Iowa	54	Pittsburgh, Pa	53
Galveston, Texas	69	Rosecrans, Ga	66
Indianola	70	Shreveport, La	76
Keokuk, Iowa	54	St Louis, Mo	54
Key West, Fla	82	St Paul, Minn	53
La Crosse, Wis	53	Vicksburg, Miss	79
Leavenworth, Kan	54	Yankton, D. T	51

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eau la plus basse).

Augusta	4.02	Nashville, Tenn	2.01
Cairo, Ill	9.00	New Orleans	13.07
Cincinnati, O	7.04	Omaha, Neb	5.00
Davenport, Iowa	2.07	Pittsburgh, Pa	1.09
Keokuk, Iowa	3.01	Shreveport, La	0.08
La Crosse, Wis	1.09	St Louis, Mo	8.05
Leavenworth, K	7.01	St Paul, Minn	2.04
Louisville, Ky	5.03	Vicksburg, Miss	4.04
Memphis, Tenn	4.10	Yankton	0.10

Les chemins de fer ont transporté 1870 tonnes de marchandises de plus que le 16 octobre 1882.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

George Washington à Mlle Mary Gravemberg
Thos H Hewitt à Mlle Mary J McLaughlin.
Thomas Haywood à Mlle Adaline Wilson.

Naissances.

Mme Albert Mayer, une fille, 30 sept.
Mme Clarence Moriell, un garçon, 2 oct.
Mme Philip W Thiel une fille, 10 sept.
Mme Michael Sampey, une fille, 29 juin.
Mme Henry Rauch, une fille, 10 sept.
Mme Ulysse Carrière, une fille, 1 juillet.
Mme Raphael Jane, une garçon, 12 sept.
Mme Achille Lombard, une fille, 28 sept.
Mme Gustave Mache, une fille, 13 oct.
Mme H J Stannum, un garçon, 6 oct.
Mme Edward Schwartz, un garçon, 26 sept.
Mme Salvatore Scarsos, un garçon, 13 oct.
Mme Rosario Grasso, un garçon, 12 oct.
Mme Theodore Koch, un garçon, 19 mars.
Mme Nicholas Lachia, un garçon 6 juillet.
Mme Achille Lombard, une fille, 7 août.
Mme Joseph Fernandez, un garçon, 7 août.
Mme Baptiste Dufrechou, une fille, 6 oct.

Décès.

James Killelea, 31 ans. Arts et Claiborne.
Elizabeth Zeigler, 1 an. 32 Washington.
Augusta A Miller, 2 mois, Clomet et Bourgogne.
Gustave Gray, 38 ans, 138 Annette.
Willie Barns, 7 mois, 196 Tchoupitoulas.
Leonora Lamarque, 2 mois, paroisse St-Bernard.
Henrietta Miller, 26 jours, Seconde et Jefferson.
Cary Scott, 21 ans, 172 Calliope.
John T Ford, 23 ans, Algier.
Henriette Bordie, 4 mois, 4 mois, Jersey et Austerlitz.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

S Grap, W O & N E; Dr Harrison, E M Link, Texas; C W Chears, Athens, Geo; Frank L Pike, Lafayette, Lee; John Carson, Galveston; S C M Price, Houma, Lee; F D Wiberly, Mississippi; T C Sweeney et femme, C Stafford, ville; Miss G W Miller et fille, Orient Springs; Miss P Hankins, Geo Wrenn, Oxford, Miss; S Kewwaight, Brownsville, Tex; D Hammer et femme, San Antonio; P T Stow, Victoria, Tex; N S Dozier et femme Summit, Miss; Miss T Mc Gehee, New York; A F Thompson et fils, Texas; S E Howell, Thibodaux; Miss J M Kramer, S B; C Legarde, Lafourche; C T Moore, Lynchburgh, Va.

HOTEL ST. CHARLES.

Amos Barnet, Fort Gibson, Miss; R C Myles, Myles, Miss; C R Kaine, Virginia; Jno H Miley et femme, Philadelphia; S Davis, New York; Jno W Corbin Bate; Edward J Gay, Louisiana; E Louis Lewis, Walter C Longmire, L Duncan, W G Hockridge, F C Jacobs, New-York; Webb Zenor, paroisse Ste Marie; J W Switzer, New York; W A Johnson, ville; H W Graves, H H Beavs, New York; T A Chamberlin, Mississippi.

Cour criminelle de district—

A la section B, (juge Lazenbery)—Fannie Robinson, c., a été convaincue de vol.

Cour du recorder Ford.—Wm. Miller a été envoyé à la cour criminelle de district, pour port d'armes cachées. Cautionnement de $250.

Joseph Calbertson, convaincu de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et inquiété des citoyens, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

John Flanagan, prévenu de vols de fait, a donné un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Cour du recorder Davey.—Annie Jones, Florida Jones et Laura Ellis, prévenus de vols de fait, ont dû donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Oliver Locke, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police. Sur le chef de port d'armes cachées, il a été requis de fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annonceur des aliénations:

Ernest Chesé et als. à J. B. A. M. Macarty; un terrain et bâtisses dans l'Arpent compris entre les rues Ursulines, Robertson, Villeré et St-Philippe, ayant 36 pieds de face à la rue Ursulines sur 120 pieds de profondeur.....$1700

Mme veuve Charles Maigin à J. B. A. A. Macarty, quatre terrains et bâtisses dans l'Arpent compris entre les rues Lepeyroux, Rochebleve, Dorgenois et Onzaga, ayant chacun 24 pieds 11 pouces de face à la rue Rochebleve sur 127 pieds de profondeur.....$850

Mme George C Lafaye à Joseph Abadie, un terrain et bâtisses dans l'Arpent compris entre les rues Robertson, Marigny, Villeré et Champs-Elysées, ayant 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 115 pieds de profondeur.....$600

John W. Emmet et als à Patrick H. Nolan, une portion de terre et bâtisses dans l'Arpent compris entre les rues Orange, Range, Tchoupitoulas et Religieuse, ayant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 94 pieds de profondeur.....$1300

Henry William Albert à Mme veuve Jacob Fitch, un terrain et bâtisses dans l'Arpent compris entre les rues Camp, Magazine, Lyon et Upper Line, ayant 30 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.....$526

Ventes du collecteur de taxes;

Mme Anne McGuinn à M. Egan, un terrain et améliorations dans l'Arpent compris entre les rues Jules, Magnolia, Clarris et Cyprès, ayant 50 pieds de face à la rue Jules sur 120 pieds de profondeur.....$57 04

Le même au même, trois terrains et améliorations compris entre les mêmes rues que la précédente.....$157 92

Le même au même, un terrain et améliorations compris entre les mêmes rues que les précédents.....$15 26

Le même au même, un terrain et améliorations compris entre les mêmes rues que les précédents, ayant 50 pieds de face à la rue Jules sur 120 pieds de profondeur.....$464 51

Francis Guinaud à J. B. Oulliac, deux terrains et améliorations compris entre les rues Thalie, Prytania, St-Charles et Erato, ayant chacun 64 pieds de face à la rue Thalie.....$114 45

Incendie.—Un incendie occasionné par l'explosion d'une lampe dite "Burning Light Gas Machine," a éclaté, hier soir, à six heures et demie, dans une maison basse, en bois, au coin des rues Peters et Tricou, appartenant à M. Louis Esperanto, et occupée par M. T. Berthon qui y tenait une épicerie. La bâtisse et le stock ont été détruits. La perte est couverte par une assurance de $6000 au "New Orleans Insurance Association."

La maison attenante, occupée par M. P. Berthon qui y tenait une forge, a été endommagé. Elle est assurée pour $2350 à la même compagnie.

Une maison basse, en bois, adjacente à la première et faisant face à la rue Peters, propriété de M. Louis Esperanto qui l'habitait, a été la proie des flammes. Elle est assurée pour $1200 au New Orleans Insurance Company.

Une autre maison, dans la même rue, appartenant à M. Edwards, et occupée par le Dr Ramon, a été détruite. La perte est couverte par une assurance de $1,300 à la compagnie Germania.

Les flammes ont ensuite traversé la rue et ont commencé une maison basse en bois, à l'enseigne des Deux Trèfles et Peters, propriété de M. Frashan qui y tenait une épicerie. Le bâtisse est assurée pour $2000 à la compagnie Teutonia et le stock pour $2000 au New Orleans Insurance Association.

L'alarme a été donnée de la boîte No 215, des Casernes.

New Orleans and Northeastern Railroad.—Ce chemin est à peu près terminé, et, grace à quelques raccordements, un train d'essai partit de Meridian est arrivé sans encombre à la Nouvelle-Orléans lundi soir. La voie, à l'exception d'une section d'environ 20 milles qui exige quelques réparations, est en excellent état. Les douze milles qui séparent la Pointe-aux-Herbes de People's Avenue ont été franchis en un quart-d'heure. Les ponts ne sont pas encore entièrement terminés, mais des constructions provisoires ont permis au train de les traverser. On sait que les grandes presses à coton du Se District (New Orleans Levee Steam Cotton Press) ont été achetées par la compagnie qui y établit un gare et ses magasins. Dès le 1er novembre, les trains de marchandises circuleront d'une extrémité à l'autre de la nouvelle voie ferrée, et nous verrons arriver ici du coton qui autrefois était dirigé sur d'autres points.

Les oranges.—Notre récolte d'oranges a été très pauvre, l'année dernière, la gelée et les glaces ayant fort maltraité les orangeries. La Floride dont le territoire est plus rapproché des Tropiques que le nôtre, a échappé au désastre. La récolte de cet Etat en 1882 a été de 50,000,000 d'oranges, soit 130,000 caisses contenant 120 oranges chacune. On estime que la Floride produira cette année 102,000,000 d'oranges, soit 800,000 caisses: seulement, les fruits sont plus petits que ceux de 1882. Pour transporter les 600,000 caisses additionnelles, il faudra mettre en réquisition 24,000 wagons de chemin de fer. La récolte d'oranges se doublant tous les ans en Floride, elle n'élèvera bientôt à un chiffre énorme, et c'est par millions qu'il faudra compter les bénéfices des propriétaires d'orangeries.

LE JUGEMENT DE A. H. PORTER, ACCUSÉ DE L'HOMICIDE D'EDWARD McCORMACK, QUI A ÉTÉ BLESSÉ, LE 24 JUIN 1882, AU COIN DES RUES REMPARTS ET COMMUNE.

A LA SECTION B [JUGE LUXEMBERG], DE LA COUR CRIMINELLE DE DISTRICT.

Le jugement de A. H. Porter, accusé de l'homicide d'Edward McCormack, a commencé, hier matin, à la section B. de la cour criminelle de district.

On se rappelle que, le samedi, 24 juin 1882, Edward McCormack a été blessé au coin des rues Commune et Remparts; que le grand jury a trouvé bien à poursuivre A. H. Porter et Henri Stowe pour meurtre, que les inculpés ont été jugés; et que le 25 janvier 1883, le grand jury a présenté un verdict d'homicide et fortement recommandé Stowe à la clémence de la cour; que le magistrat a condamné Porter à dix ans et Stowe à un an de travaux forcés; que Stowe a accepté la sentence et a été envoyé au pénitencier, tandis que Porter a interjeté appel à la cour suprême qui lui a accordé une nouvelle audition de cause. C'est cette nouvelle audition de cause qui a commencé, hier.

L'Etat était représenté par M. Baker. M. F. D. Chrétien, défendait le prisonnier.

Après la formation du jury, les dépositions ont été entendues; les voici:

Dr. Yves R. Le Monnier.—Je suis coroner de la paroisse d'Orléans. J'ai pratiqué la levée du corps d'Edward McCormack, mort le 25 juin 1882, à l'hôpital, des suites de blessures. (Le docteur a ensuite expliqué la nature de la blessure et déclaré que la mort a été causée par une hémorrhagie interne de la veine iliaque, résultat d'un coup de poignard à l'abdomen.)

Martin Evans.—Je ne connaissais pas Porter avant la soir de la rixe. Le samedi, 24 juin 1882, entre minuit et une heure du matin, je descendais, avec Mc Cormack, Ben Kernan, Wm Carroll et McGuey, la rue Commune; McCormack et McGuey étaient derrière moi. Au coin des rues Commune et Remparts, je me suis arrêté pour les attendre.

Nous avions rencontré quatre hommes —O'Hara, Corcoran, Stowe et Porter— qui sortaient du café du coin; McCormack s'est écrié: "Comment êtes-vous?" Au même instant, Ben Kernan, qui était en avant de nous, est revenu sur ses pas et nous a dit: "Venez, allons à un *cake walk*." O'Hara lui a demandé s'il s'adressait aussi à lui et ses amis; Kernan lui a répondu: "Non, je m'adresse à ceux avec qui je suis." Stowe s'est avancé et a dit qu'il voulait être de la partie; O'Hara lui a répondu: "C'est réglé," puis s'est approché de McCormack et s'est mis à lui arranger sa cravate.

En ce moment Porter se promenait sur le trottoir; il avait les mains dans la poche de son paletot. McCormack nous a dit: "Eh bien, allons nous en!" Stowe a suivi son paletot en s'écriant: "Je veux battre n'importe lequel d'entre vous." En prononçant ces paroles, il s'est avancé sur McCormack et l'a frappé du poing de la figure; McCormack n'en a rien reçu. Porter l'a suivi et lui a porté un coup; McCormack est tombé immédiatement.

Je n'ai pas vu de couteau mais j'ai entendu McCormack dire qu'il était blessé. Tandis que McCormack était étendu sur le trottoir, Stowe s'est approché de lui et lui a donné un coup de pied.

Kernan a marché avec McCormack dans la direction de la rue Bassin. J'ai rencontré un officier de police, lui ai dit que s'il voulait m'aider, je lui désignerai celui qui avait frappé McCormack.

Nous sommes allés au marché Poydras où j'ai rencontré le caporal, à qui j'ai fait voir celui qui avait blessé McCormack.

B. J. Kernan.—Le témoin a corroboré la déposition d'Evans. Il a ajouté: McCormack m'ayant dit qu'il était blessé, je l'ai accompagné à l'hôpital.

A trois heures la séance a été levée pour être reprise à six heures.

—Séance du soir—

A l'heure indiquée la séance a recommencé.

Wm Carroll.—Le samedi, 24 juin 1882, entre minuit et une heure du matin, j'étais avec McCormack, Kernan, Evans et McGuey. A l'embouchure des rues Commune et Remparts, j'ai traversé la rue. Nous avons rencontré O'Hara, Corcoran, Stowe et Porter qui sortaient d'un café.

McCormack a crié: "Comment êtes-vous?" O'Hara lui a répondu: "Je ne vous connais pas!" McCormack a répliqué: "Je vous connais." O'Hara a dit: "Je ne connais pas McCormack." Porter se promenait de long en large sur le trottoir; il avait la main droite dans une des poches de son pantalon et, chaque fois qu'il passait près de McCormack, il semblait de la frapper de la main gauche.

McCormack a dit: "Allons-nous en!"; Stowe s'est avancé et a frappé McCormack à la figure; McCormack s'est retiré; Porter l'a suivi et lui a demandé s'il voulait avoir quelque chose avec lui; McCormack lui a répondu: "Non, je m'adresse à ceux avec qui je suis." Stowe s'est avancé et a dit qu'il voulait être de la partie; O'Hara lui a répondu: "C'est réglé," puis s'est approché de McCormack et s'est mis à lui arranger sa cravate.

Pendant ce temps, Porter se promenait sur le trottoir; il avait les mains dans la poche de son paletot. McCormack nous a dit: "Eh bien, allons nous en!" Stowe a suivi son paletot en s'écriant: "Je veux battre n'importe lequel d'entre vous." En prononçant ces paroles, il s'est avancé sur McCormack et l'a frappé du poing de la figure; McCormack n'en a rien reçu. Porter l'a suivi et lui a porté un coup; McCormack est tombé immédiatement.

Je n'ai pas vu de couteau mais j'ai entendu McCormack dire qu'il était blessé. Tandis que McCormack était étendu sur le trottoir, Stowe s'est approché de lui et lui a donné un coup de pied.

Kernan a marché avec McCormack dans la direction de la rue Bassin. J'ai rencontré un officier de police, lui ai dit que s'il voulait m'aider, je lui désignerai celui qui avait frappé McCormack.

Nous sommes allés au marché Poydras où j'ai rencontré le caporal, à qui j'ai fait voir celui qui avait blessé McCormack.

B. J. Kernan.—Le témoin a corroboré la déposition d'Evans. Il a ajouté: McCormack m'ayant dit qu'il était blessé, je l'ai accompagné à l'hôpital.

A trois heures la séance a été levée pour être reprise à six heures.

—Séance du soir—

A l'heure indiquée la séance a recommencé.

Wm Carroll.—Le samedi, 24 juin 1882, entre minuit et une heure du matin, j'étais avec McCormack, Kernan, Evans et McGuey. A l'embouchure des rues Commune et Remparts, j'ai traversé la rue. Nous avons rencontré O'Hara, Corcoran, Stowe et Porter qui sortaient d'un café.

McCormack a crié: "Comment êtes-vous?" O'Hara lui a répondu: "Je ne vous connais pas!" McCormack a répliqué: "Je vous connais." O'Hara a dit: "Je ne connais pas McCormack." Porter se promenait de long en large sur le trottoir; il avait la main droite dans une des poches de son pantalon et, chaque fois qu'il passait près de McCormack, il semblait de la frapper de la main gauche.

McCormack nous a dit: "Allons-nous en!"; Stowe s'est avancé et a frappé McCormack à la figure; McCormack s'est retiré; Porter l'a suivi et lui a demandé s'il voulait avoir quelque chose avec lui; McCormack lui a répondu: "Non, je m'adresse à ceux avec qui je suis." Stowe s'est avancé et a dit qu'il voulait être de la partie; O'Hara lui a répondu: "C'est réglé," puis s'est approché de McCormack et s'est mis à lui arranger sa cravate.

En ce moment